

Groupe Poitou-Charentes-Limousin

Quarante personnes environ étaient présentes à la réunion qui s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Limoges, le lundi 6 mai 1974 ; toutes les catégories de bibliothèques étaient représentées : Bibliothèques universitaires, Bibliothèques municipales classées et non-classées, Bibliothèques centrales de prêt, Bibliothèques d'Etablissements scolaires, de C.R.D.P., d'Instituts de Facultés, Bibliothèques pour Tous.

M. l'Inspecteur Général Bleton s'est excusé de ne pouvoir assister à cette rencontre.

Mlle Humbert, Présidente du groupe, remercie tout d'abord Mlle Erlevint et la Municipalité de la ville de Limoges qui ont assuré l'accueil des participants. La Présidente rappelle ensuite les modalités d'inscription au groupe régional, puis donne le rapport financier pour 1973 et 1974 :

Il est décidé ensuite que le groupe régional prendra le nom de groupe « Poitou-Charentes-Limousin » substitué à celui de « Groupe Centre-Ouest », car un groupe régional « Auvergne » est en formation, et les bibliothécaires de Tours accueillis aux réunions précédentes, pourraient aussi constituer un groupe avec Orléans et Bourges.

Le groupe procède à l'élection de deux nouveaux membres du Bureau : Mme Cousty (Bibliothèques pour Tous de Limoges) et M. Mahé (B.U. de Poitiers) qui deviennent l'un secrétaire et l'autre secrétaire adjoint. Mlle Gal (B.M. de Poitiers) succède à Mme Hervoir à la Trésorerie.

Mlle Robin expose les difficultés que rencontrent les responsables des petites bibliothèques tant au point de vue du recrutement que de la formation ; Mme Cousty insiste à ce sujet sur le fait que l'on ne peut s'occuper d'une bibliothèque sans avoir une formation préalable. M. Mahé précise qu'il faudrait une coopération entre les C.R.D.P., les Bibliothèques pour Tous et les Centres régionaux de formation ; coopération qui serait organisée par le groupe régional de l'A.B.F. : une formation par correspondance serait à envisager. Mme Cousty donne l'adresse de l'Association nationale Culture et Bibliothèque : 98 rue de l'Université, 75007 Paris, qui a publié un cours par correspondance.

Mme Gonnard montre la nécessité de recourir à du personnel bénévole et qualifié par l'exemple de la Bibliothèque pour Tous de Chauvigny qui assume plus de 10.000 prêts par an. M. Vidalou (B.C.P. Haute-Vienne) reconnaît que les contributions bénévoles rendent de très grands services mais ajoute que l'on ne peut exiger une formation, car il faudrait en garantir le financement ; il s'agit alors d'une question de politique culturelle. Il explique d'autre part que la formule du bibliobus ne doit pas prendre le pas sur l'action des responsables locaux car ceux-ci ont l'avantage d'être bien connus des usagers.

Mlle Duffau précise qu'en Corrèze a été organisée une réunion de formation des responsables des dépôts communaux de la B.C.P., et que d'autre part un effort est réalisé par le personnel de la B.C.P. pour former sur place des dépositaires. Dans le même sens Mme Jacquemin, Présidente de l'Association des bibliothécaires-documentalistes de lycées, met l'accent sur la nécessité d'une collaboration entre les diverses bibliothèques, collaboration qui notamment à Limoges s'est révélée très efficace avec la Bibliothèque municipale. Mlle Erlevint souligne qu'en effet le manque de coordination entre les bibliothèques nuit énormément à l'efficacité du Service qu'elles peuvent et doivent remplir.

Après un déjeuner pris en compagnie de M. Rodet qui représentait la Municipalité de Limoges, les participants procédèrent à un échange de vues sur les structures administratives des bibliothèques. La structure administrative nouvelle la plus intéressante pour l'expansion de la lecture publique est celle du syndicat de communes, car cet organisme collectif peut créer des postes et recruter des bibliothécaires alors que des communes isolées ne pouvaient ou ne voulaient le faire. Des exemples sont cités, aux environs de La Rochelle, et dans la Vienne.

Il ressort des diverses idées qui ont été émises que la promotion du rôle des bibliothèques pour le développement de la vie culturelle n'est pas liée à une réforme des structures existantes, par exemple à une multiplication des articulations hiérarchiques ce qui aboutirait à une dilution accrue des responsabilités, ou au rattachement de la lecture publique au Ministère des Affaires culturelles ce qui conduirait au démantèlement de la profession, et réduirait les B.U. à la fonction de simples services techniques des universités, avec tout l'arbitraire que cela comporterait.

En réalité ce qui est nécessaire c'est de rendre pleinement efficaces les réseaux administratifs en place et notamment la Direction des Bibliothèques. Aussi longtemps que cet effort ne sera pas accompli les responsables de bibliothèques seront confrontés à l'obligation d'improviser, isolément, des solutions précaires et sans portée générale.

Si le rôle que joue le livre, et en conséquence les bibliothèques, dans la civilisation est moins apparent que d'autres formes d'activités, il est cependant fondamental. Il faudrait que s'affirme avec force et netteté une prise de conscience de ce rôle ; il semble malheureusement qu'elle ne soit vivement ressentie que par les bibliothécaires...

La journée s'est terminée par la nomination de Mlle Robin à la présidence du groupe, Mlle Humbert devient Présidente honoraire, l'Assemblée la remercie pour le dévouement qu'elle a apporté dans la mise en route du groupe régional et l'organisation de la formation professionnelle.

Le nouveau bureau est constitué comme suit :

Présidence d'honneur : Mlle Giraud, Mlle Humbert ; Présidente : Mlle Robin ; Vice-Présidents : Mlle de Saint-Afrique, M. Delhaume ; Secrétaire : M. Mahé ; Secrétaire-adjointe : Mme Cousty ; trésorier : Mlle Gall.

La journée se termina par une visite de la Bibliothèque municipale sous la conduite de Mlle Erlevint.